



Compte de répartition sur vente

Par **safan**, le **09/10/2008** à **14:36**

Un bien a été vendu. Le notaire sequestre le montant de cette vente car il manque une signature sur le compte de répartition d'un des héritiers qui est introuvable. Sur plus d'une dizaine de signatures, il est le seul à ne pas avoir signé, est-il possible de mettre une procédure afin de débloquer les fonds.

merci de votre aide